



Edito

Comme chaque année, le premier trimestre est rythmé par le cycle budgétaire. Nous devons clôturer les comptes de l'exercice budgétaire 2022 et ouvrir le budget primitif de l'année 2023. Le Conseil Municipal a donc débattu des orientations budgétaires de la commune et a voté le budget annuel le 25 mars dernier. Les résultats de l'exercice budgétaire 2022 sont très satisfaisants avec des excédents dégagés sur les sections de fonctionnement et d'investissement, qui nous permettent malgré un contexte tendu, de maintenir notre politique d'investissement, pour améliorer encore les conditions de vie dans notre village et son attractivité. Que ce soit dans le secteur des voiries, de l'habitat, des bâtiments, de la sécurité ou de l'aménagement urbain, nous poursuivons en 2023 la même tendance que les années précédentes et toujours sans augmentation du taux de la fiscalité locale.

Les travaux de viabilisation des parcelles du lotissement du chemin de la Riochey débiteront le 17 avril. Pour des raisons de sécurité, l'accès à la rue Riochey par la RD 65 sera interdit à la circulation. En revanche, les riverains pourront toujours accéder à cette rue par le village.

Nous venons de recevoir les équipements extérieurs pour le fitness qui seront prochainement installés près du terrain de pétanque, jouxtant l'aire de jeux des enfants. Les membres du CCAS ont été ravis de remettre un colis de produits du terroir à nos aînés qui n'avaient pas pu être présents au repas annuel. Ce fut un bon moment de convivialité.

Avec le retour du printemps, j'espère recroiser nombre d'entre vous lors de nos événements ou de promenades dans le village. Pour terminer, je vous souhaite, à toutes et tous, un agréable printemps et une bonne lecture de ce flash.

A très bientôt,
Laurence MEUNIER

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2023

Comptes administratifs et comptes de gestion 2022 (budget principal et budget lotissement Chemin de la Riochey) : Le Conseil les a votés à l'unanimité.

Budget principal		Dépenses	Recettes
Résultat cumulé	Fonctionnement	285 394.58 €	721 452,66 €
	Investissements	134 450,54 €	188 107.18 €
Total (réalisations + report)		419 845.12 €	909 559.84 €

Vote des taux 2023 : Le Conseil a maintenu les taux de 2022 à l'unanimité.

Provision pour créances douteuses : méthode de calcul : Le Conseil a adopté à l'unanimité la méthode prenant en compte l'ancienneté de la créance comme indice des difficultés pouvant affecter le recouvrement d'une créance.

Amortissements : Le Conseil a décidé d'amortir à l'unanimité à partir du 1er janvier 2023 les dépenses au chapitre 204, avec application d'un prorata temporis.

Subventions 2023 à des associations de la Commune : Le Conseil a décidé à l'unanimité d'accorder aux associations les subventions demandées.

Admission en non-valeur : Le Conseil a émis à l'unanimité un avis favorable à la demande d'admission en non-valeur transmise par le Comptable public.

ONF – Programme d'actions 2023 : Le Conseil a décidé à l'unanimité de réaliser les travaux dans la parcelle 28 de la forêt communale et a accepté le devis établi par l'ONF (montant global estimé à 1 561.28 €).

Installation de système de vidéoprotection - subvention : Le Conseil a décidé à l'unanimité de réaliser les travaux d'installation de vidéoprotection d'un montant estimé total de 58 090 € HT. Il a sollicité l'aide de la Région, de l'Etat et du Conseil Départemental.

Vote des budgets primitifs 2023 : Le Conseil les a adoptés à l'unanimité.

Budget Principal		Fonctionnement		Investissements	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget de l'exercice		493 425.75 €	361 725.00 €	248 700.39 €	195 043.75 €
		+	+	+	+
Re- port	Restes à réaliser de N-1	0,00 €	0,00 €	2 569.41 €	9 030.00 €
	Solde d'exécution reporté	0,00 €	436 058.08 €	0,00 €	47 196.05 €
		=	=	=	=
Total		493 425.75 €	797 783.08 €	251 269.80 €	251 269.80 €

Pâtis Communaux – Bail : L'Association Foncière ayant transféré ses biens à la Commune de Villiers-le-Sec, suite à sa dissolution, le Conseil a décidé à l'unanimité de renouveler les baux de l'Association Foncière.

Demande d'adhésion de Saint-Dizier au SDED 52 : Le Conseil a approuvé à l'unanimité la demande d'adhésion de Saint-Dizier au SDED52 et aux modifications statutaires du SDED 52.

Annulation de la délibération 2022-12-02/09 du 02/12/2022 : Délégués au sein du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau (SIAEP) Marne Rognon : Le Conseil a décidé à l'unanimité d'annuler la délibération, n'ayant plus la compétence « assainissement ».

Participation à l'action « Elu Rural Relais de l'Egalité » et désignation d'un élu relais au sein du Conseil : Le Conseil a décidé d'apporter son soutien à cette action soutenue à l'unanimité cette action et a désigné Sylvain ANDREOLI comme « élu rural relais de l'Egalité ».

Informations diverses :

- **Lotissement du Chemin de la Riochey :** Les travaux débiteront le 17 avril. L'entrée de la Rue Riochey par la RD 65 sera fermée pendant toute la durée des travaux.

- **Fermeture de la Route de Brottes :** l'enquête publique a eu lieu.

- **Véhicule communal :** le véhicule Peugeot a été vendu, au prix de vente.

- **Plantation de fleurs :** Afin de limiter la consommation d'eau, les parterres de fleurs seront réduits et composés de végétaux demandant peu d'eau. La Commune mettra à l'étude d'une prochaine réunion la mise en place de récupérateurs d'eau sur les bâtiments communaux.

Mairie

☎ 03 25 03 25 11
💻 mairie.villierslesec52
@wanadoo.fr
Site web : www.mairie-
villierslesec52.fr

Secrétariat

Mardi, jeudi, vendredi
de 16h00 à 18h30
Mercredi
De 16h00 à 18h00
Samedi
de 10h00 à 12h00.

Permanence du Maire

Mercredi
de 16h00 à 18h00
Vendredi
de 18h00 à 19h00
Samedi
de 10h00 à 12h00
Les autres jours
sur rendez-vous

Agence Postale

☎ 03 25 31 99 81

Mardi et vendredi
de 16h00 à 18h30
Mercredi
de 16h00 à 17h45
Samedi
de 10h00 à 12h00

Etat-civil

Camet bleu :

19/02 : Amaël de Tho-
mas MATTER et Laetitia
MATTER GILLET

PACS

04/03 : Julien BOZZOLI-
NI et Aneta MROZ

Nous as

quittés :

25/02 :

Gustave

HÉBERT



Dates à retenir

16/04/2023 : Pêche à
la truite (Association
Loisirs et Détente)

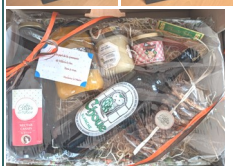
17/04/2023 : Début
des travaux du lotisse-
ment

08/05/2023 : Cérémo-
nie du 8 mai
(Commune)

14/05/2023 : Pêche
des enfants (Association
Loisirs et Détente)

DISTRIBUTION DES COLIS AUX AÎNÉS

Le samedi 18 mars, les membres du CCAS se sont rendus chez toutes les personnes n'ayant pas pu répondre présente à l'invitation de la Commune au repas des aînés (âgées de plus de 70 ans et/ou malade). Ce sont près de 50 colis qui ont été remis dans la bonne humeur.



CARNAVAL À LA MICROCRÈCHE

La micro-crèche ADMR « les petits diabolins » a fêté Carnaval. Chacun est venu déguisé pour le plus grand plaisir de tous. Pour l'occasion, les enfants ont préparé un joli masque avec plein de couleurs qu'ils ont pu rapporter à la maison suivi d'une petite fête musicale. Pour clôturer cette journée, ils ont pu déguster des crêpes, un vrai régal !

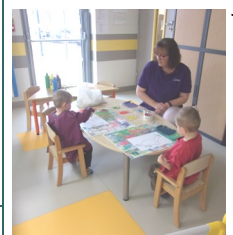


SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE À LA MICROCRÈCHE

La micro-crèche ADMR les petits diabolins a participé comme chaque année à la semaine nationale de la petite enfance. Cette année le thème retenue était « POP ».

L'équipe a proposé tout au long de la semaine différents ateliers : la maison de Pop avec un univers sensoriel, des jeux de lumières pour une ambiance apaisante, de la peinture avec des rouleaux pour dessiner Pop (personnage d'une histoire) et pour finir un atelier « croque couleurs ».

Les familles ont été invités à participer aux ateliers avec leurs enfants, un vrai moment de partage et de complicité. La micro-crèche s'est associé au RPE (Relais petite enfance) lors d'une matinée pour proposer deux ateliers aux enfants de la micro-crèche et du RPE. Petits et grands se sont régalés toute la semaine autour de cet évènement.



PÂQUES DANS LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Les vacances de Pâques approchent, avec son lot d'œufs décorés et de petits lapins. Les personnels du service périscolaire ont ainsi proposé des activités autour de ce thème pour égayer les murs de la salle de restauration.



AUTRES INFORMATIONS

**ROUTE
BARRÉE**

Fermeture de la Rue Riochey

A compter du lundi 17 avril, et pour des raisons de sécurité routière, l'entrée de la Rue Riochey par la RD 65 sera fermée à la circulation durant toute la durée des travaux de viabilisation du lotissement du Chemin de la Riochey.

La Rue Riochey restera accessible par le village.

